

UN TABLEAU VIVANT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Un tableau vivant
Sous-titre	Paysages de montagne
Descriptif de l'activité	Stéphane Currat, accompagnateur en montagne, propose une randonnée à la découverte des paysages qui nous entourent, naturels ou cultivés, bâtis ou spontanés, anciens ou récents. Un immense puzzle exposé tous les jours sous nos yeux qui ne demande qu'à être lu, croqué, décortiqué, ... pour mieux l'appréhender et le comprendre !
Dates	Samedi 21 janvier 2017
Horaire	9h15 – 15h
Lieux du rendez-vous	La Lécherette, la poste
Lieux de l'activité	Monts Chevreuils
Programme indicatif	Départ de La Lécherette aux Monts Chevreuils. Retour au point de départ
Matériel à prendre avec soi	Pique-nique et boisson en suffisance, raquettes à neige et bâtons, bonnes chaussures adaptées aux raquettes et étanches, vêtements adaptés à la randonnée et à la météo, couvre-chef et lunettes de soleil
Prestations incluses	Randonnée accompagnée
Participants catégories et âges	Adultes <i>dès 14 ans</i>
Nombres (min. – max.)	Minimum 6 adultes, maximum 12 adultes
Niveau	Bons marcheurs

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	En transports publics, arrêt La Lécherette, poste
Horaires des transports publics (le coût des transports publics n'est jamais inclus dans les tarifs de l'offre)	<p>Aller Château-d'Œx – La Lécherette 8:50 – 9:17</p> <p>Retour La Lécherette – Château-d'Œx 15:14 – 15:41</p>
Covoiturage	Covoiturage possible, réservations obligatoires, merci de s'annoncer Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte	Dès 14 ans 60.-
-----------------------------	-----------------

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888 Dernier délai d'inscription : 19 janvier 2017 à midi
--------------------	--

Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
Paiement	Paiement sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement sur place (bulletin de versement envoyé par le Parc). La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
Annulation	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation (par écrit ou par téléphone) par un participant dans la dernière semaine, une taxe administrative de 10.- sera retenue.</p>